



ACADÉMIE DE CORSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat
Pôle pédagogique**

Affaire suivie par :
Mme Fabienne CRASTES
IA-IPR espagnol faisant fonction
Tél : 0677570678
Mél : fabienne.crastes@ac-corse.fr
bd Pascal Rossini
BP 808
20192 Ajaccio cedex 4

Ajaccio, le lundi 25 août 2025

Madame Fabienne CRASTES
IA-IPR d'espagnol faisant fonction

À

Mesdames et Messieurs les enseignants
d'espagnol des collèges et lycées publics et
privés

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement de la région académique de
Corse

Objet : Lettre de rentrée 2025-2026

I-Préambule des IA-IPR

Mesdames, Messieurs les enseignants,
Mesdames, Messieurs les conseillers principaux d'éducation,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire 2025. Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux personnels entrants et de retrouver l'ensemble de la communauté éducative.

Le collège des IA-IPR de l'Académie de Corse a choisi d'introduire chaque lettre de rentrée disciplinaire par un préambule commun. Nos axes de travail s'inscrivent dans les priorités nationales et leur déclinaison académique.

Cette année scolaire s'inscrit dans la continuité des réformes en cours au niveau national et le cadre du nouveau projet académique « Scola 2030 ».

La circulaire de rentrée 2025 détaille les priorités pour cette année scolaire.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo27/MENE2518841C>

Cette circulaire intitulée « Tenir la promesse républicaine de l'école : élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous » est organisée autour de 3 axes et nous vous invitons à la lire attentivement.

1. Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves ;
2. Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité ;
3. Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble.

Au moyen de ces trois axes, la circulaire de la rentrée 2025 définit des objectifs qui ciblent la réussite de tous les élèves, au-delà des déterminismes sociaux.

- **Maîtrise des savoirs fondamentaux**

La maîtrise des savoirs fondamentaux est un objectif depuis plusieurs années, elle est réaffirmée pour cette nouvelle année scolaire. La mobilisation de tous a permis une progression sensible des résultats des élèves mais le travail doit encore être poursuivi. Ainsi de nouveaux programmes de français et de mathématiques de la petite section à la 6^{ème} seront mis en œuvre à cette rentrée. Les groupes de besoins en 6^{ème} et en 5^{ème} se poursuivent en les adaptant davantage aux compétences individuelles à

renforcer et une stratégie de réussite en 4^{ème} et en 3^{ème} est élaborée dans chaque collège. De la 6^{ème} à la 4^{ème}, les tests spécifiques des évaluations nationales en français comme en mathématiques constituent de précieux indicateurs qu'il est important de mobiliser.

Certains examens évoluent. Le diplôme national du brevet prendra désormais en compte les moyennes annuelles de toutes les disciplines à hauteur de 40% de la note finale. Au lycée général et technologique, tous les élèves passeront une épreuve anticipée de mathématiques à la fin de la classe de 1^{ère}.

L'orientation devient un enjeu majeur dès la 5^{ème} avec un accompagnement renforcé. Enfin, des formations à la compréhension et l'utilisation de l'intelligence artificielle seront intégrées dans les parcours des élèves.

- **Valeurs républicaines, citoyenneté et laïcité**

Le rôle de l'école comme lieu d'appropriation des valeurs républicaines est réaffirmé. Ainsi, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les inégalités territoriales, sociales et de genre donne lieu à la mise en place ou au renforcement de différentes actions à l'école, au collège et au lycée. La laïcité est le principe garant de la liberté de conscience et de l'égalité, elle joue un rôle fondamental dans l'émancipation de la jeunesse. Cette priorité repose sur la poursuite de l'effort de formation. L'ouverture sur le monde et la préparation à l'exercice d'une citoyenneté éclairée sont, plus que jamais, au cœur des priorités éducatives qui forgent des citoyens responsables et éclairés.

- **Scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers**

Concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, près de 500 pôles d'appui à la scolarité (PAS) vont se déployer sur l'ensemble du territoire national dès la rentrée 2025 en vue de leur généralisation prévue en 2027.

- **Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVAR/EVARS)**

Un important plan de formation sera déployé à compter de la rentrée 2025 pour la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle (Evar) pour l'école maternelle et élémentaire et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (Evars) pour le collège et le lycée. C'est un enjeu important pour l'ensemble de la communauté éducative et un levier pour inscrire cette éducation au cœur des apprentissages.

- **Parcours éducatifs**

La pertinence et l'importance de la mise en œuvre des parcours éducatifs sont réaffirmées afin que chaque élève bénéficie de parcours structurés, cohérents tout au long de sa scolarité.

- **Santé et bien-être des élèves**

Les assises de la santé scolaire ont identifié trois priorités : détection précoce, prévention des risques, et promotion de comportements favorables à la santé globale. Douze mesures seront progressivement déployées dès la rentrée 2025 et chaque établissement du second degré devra mettre en place un protocole santé mentale.

Les enjeux de santé et de bien-être des élèves passent également par la limitation à l'exposition excessive aux écrans. La généralisation du dispositif « Portable en pause » dans les collèges et une suspension de l'actualisation des espaces numériques de travail le soir et le week-end vont dans ce sens.

Les Jeux de Paris 2024 ont permis de renforcer la place du sport notamment à l'école. Cette dynamique se poursuit avec l'introduction de tests d'aptitudes physiques permettant de positionner les performances des élèves de 6^{ème}.

- **Sécurité et lutte contre le harcèlement**

Les mesures permettant de mieux sécuriser les établissements et de faire de l'Ecole un lieu protecteur sont étoffées et renforcées. Enfin, la lutte contre le harcèlement scolaire se poursuit et reste une priorité nationale.

Ces orientations nationales pour la rentrée 2025 sont déclinées au niveau local et complétées par le déploiement d'un nouveau projet académique « Scola 2030 ». Ce projet construit collectivement et de manière partenariale au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler se décline en six axes.

1. Instituer la langue corse en savoir scolaire fondamental ;
2. Améliorer le niveau de tous les élèves en mathématiques et en français ;
3. Garantir un climat scolaire serein et assurer le bien-être des élèves et des personnels ;
4. Inscrire l'école rurale dans une dynamique partenariale d'excellence et d'ambition scolaires ;
5. Offrir des formations adaptées aux besoins des territoires pour une orientation et un parcours professionnel réussis ;
6. Renforcer les dispositifs de l'école inclusive et améliorer leur coordination.

Pour chacun de ces axes des actions concrètes et évaluées régulièrement sont définies. Ainsi, nous allons disposer d'une feuille de route opérationnelle pour les cinq années qui viennent. Chacun d'entre nous sera mobilisé afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Dès la rentrée, ce projet sera détaillé et analysé au sein de tous les établissements scolaires pour débiter sa mise en œuvre.

Les IA-IPR, de façon individuelle ou collégiale, continueront à vous accompagner pendant cette année scolaire, que nous vous souhaitons sereine et riche en satisfactions professionnelles.

II-Lettre de rentrée disciplinaire espagnol

Mesdames et Messieurs les professeurs d'espagnol,
Chères collègues, chers collègues,

En ce début d'année scolaire et après une trêve estivale qui, je l'espère, vous aura permis de vous reposer et de vous ressourcer, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux d'une rentrée sereine, riche en projets et emplie de promesses de réussite et de satisfactions pour vous et vos élèves. Je souhaite tout particulièrement la bienvenue aux nouvelles et nouveaux parmi vous, qu'ils et elles soient titulaires ayant obtenu leur mutation, lauréat(e)s de concours, ou encore assistant(e)s.

Une nouvelle année commence et vous vous apprêtez à poursuivre votre engagement quotidien en faveur de la formation de vos élèves, de leur épanouissement, de leur bien-être et de leur réussite.

L'apprentissage des langues vivantes, étrangères et régionales, de par l'ouverture culturelle et l'appréhension de l'altérité qu'il favorise, la maîtrise progressive des compétences langagières, les compétences psychosociales inhérentes aux différentes activités de réception, d'expression, d'interaction et de médiation qu'il suppose, s'inscrit pleinement dans la formation d'un citoyen éclairé et dans l'acquisition de valeurs humanistes, favorisant l'ouverture d'esprit, la tolérance et l'émancipation. Ce sont bien ces valeurs qui apparaissent dans le préambule commun aux nouveaux programmes de langues vivantes qui entrent en vigueur cette année. L'apprentissage de la langue indissociable de la culture, les langues comme « fenêtres ouvertes sur les autres et sur le monde » apparaissent comme des priorités majeures. L'ancrage dans l'aire hispanique, à travers différents champs d'étude -géographique, historique, culturel- propres y est favorisé tout en invitant à une approche inter-langues de par une déclinaison de certains axes communs à toutes les LVE.

Les dynamiques plurilingues, mais également le travail interdisciplinaire qui sous-tendent la pédagogie de projets, prennent tout leur sens dans notre espace européen, méditerranéen, et tout particulièrement dans un contexte insulaire de bilinguisme, en lien avec le projet académique « Scola 2030 ».

Vous trouverez ci-dessous quelques points d'attention qui seront complétés au fil de l'année.

Les nouveaux programmes de langues vivantes

Les nouveaux programmes d'enseignements communs et optionnels de langues vivantes étrangères pour les classes de collège et de lycée général et technologique entrent en vigueur de manière échelonnée :

- à la rentrée 2025 pour les classes de 6^{ème} et de 2^{de} générale et technologique,
- à la rentrée 2026 pour les classes de 5^{ème}, de première et terminale générales et technologiques,
- à la rentrée 2027 pour les classes de 4^{ème},

- à la rentrée de 2028 pour les classes de 3^{ème}.

Ces nouveaux programmes, en cohérence avec le « plan langues vivantes », sont destinés à aider les professeur(e)s à définir des repères clairs dans les domaines culturels et linguistiques et à éviter le piétinement et la lassitude des élèves, d'où la nécessaire progressivité des apprentissages, leur dimension spiralaire, la diversité des approches et des supports pédagogiques, la nécessité de varier entraînements et différentes modalités d'évaluation. La lisibilité et la cohérence sont renforcées quant à l'approche des langues dans le second degré grâce notamment à l'uniformisation de la terminologie « axes » et « objets d'étude » et au préambule commun collège-lycée. Je vous rappelle que ces nouveaux programmes sont parus en annexe du BO du 29 mai 2025 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo22/MENE2504621A>. Par ailleurs, des ressources pédagogiques d'accompagnement sont en cours d'élaboration et seront publiées dans l'année.

L'évaluation

La culture de l'évaluation et du positionnement explicite se trouve au service de l'apprentissage car elle permet de clarifier les attendus et de formaliser la progression des élèves. Il est fondamental de poursuivre la réflexion sur les différentes modalités et pratiques d'évaluation, les différents niveaux de compétences, les stratégies de remédiation.

En collège, les repères annuels de progression et les attendus de fin de cycle constituent des outils précieux tant dans l'organisation de l'année que dans l'élaboration de progressions et la conception d'évaluations.

Au lycée, l'évaluation des langues vivantes en contrôle continu s'inscrit dans le cadre du projet d'évaluation, établi collectivement. J'invite les enseignantes et enseignants de lycée à utiliser les grilles nationales, à les expliciter aux élèves afin que ceux-ci se familiarisent avec les critères et les attendus. D'autre part, conformément aux préconisations de la circulaire de rentrée 2025, il est important de faire « une distinction entre les évaluations nécessaires aux professeurs pour mesurer la progression de leurs élèves et celles qui permettent d'évaluer leur niveau de maîtrise ».

Je vous rappelle également que l'attestation de langues vivantes est délivrée à l'ensemble des candidat(e)s aux baccalauréats général et technologique, qu'ils réussissent ou non à l'examen. Elle précise le niveau global atteint par le candidat dans chacune des activités langagières au regard des niveaux officiels du CECRL.

Les modalités d'évaluation des langues vivantes aux baccalauréats général et technologique et l'attestation de langue sont consultables sur le site d'Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/880/modalites-d-evaluation-de-langues-au-bac-gt-et-attestation-de-langues>

Une ouverture européenne et internationale

Je vous engage à continuer à développer des partenariats, à promouvoir les différents types de mobilités auprès de vos élèves, qu'elles soient physiques ou virtuelles, à travers notamment la plateforme européenne eTwinning (<https://www.etwinning.fr/>), les programmes européens tels qu'Erasmus +, les initiatives Jean Monnet. Les mobilités et les projets à vocation européenne ou internationale, sources de motivation pour vos élèves, vecteurs d'ouverture à l'altérité et à la diversité, contribuent à la consolidation des compétences, mais également au renforcement de l'autonomie, du sentiment d'efficacité personnelle, de la confiance comme leviers d'apprentissage et de développement.

Madame Patricia GODANI, en sa qualité de DAREIC (dareic@ac-corse.fr) saura vous accompagner et vous conseiller dans le montage de vos différents projets, tout comme Madame Nadine BATTISTELLI, chargée de mission Relations Internationales et correspondante académique eTwinning auprès de la DAREIC (nadine.battistelli@ac-corse.fr). Vous trouverez de précieuses informations sur l'ouverture européenne et internationale dans la lettre de rentrée de la DAREIC.

Par ailleurs, Madame Daria STEBE, ambassadrice eTwinning et IAN (interlocutrice académique pour le numérique) pourra vous accompagner dans le montage de projets eTwinning (Daria.Stebe@ac-corse.fr). Vous pouvez également solliciter des formations spécifiques sur site, via l'E AFC et par l'intermédiaire de vos chef(fe)s d'établissements.

Les assistant(e)s de langue

Nous accueillerons à partir du mois d'octobre les assistantes et assistants de langue, qui contribuent également à la dynamique d'ouverture à l'international par l'apport culturel et linguistique qu'ils véhiculent. Je vous suis reconnaissante de l'accueil que vous leur accordez chaque année et du travail que vous réalisez. Des fiches « ressources pour les assistants » sont consultables sur Eduscol (<https://eduscol.education.fr/1252/programme-d-assistants-de-langues-vivantes-etrangees>).

La semaine des langues

À l'initiative du Conseil de l'Europe, la journée européenne des langues, célébrée chaque année le 26 septembre, peut constituer le point de départ d'un projet qui trouve son aboutissement lors de la semaine des langues, événement fédérateur, vecteur du plurilinguisme et de la diversité culturelle, qui a lieu tous les ans au printemps. De très beaux projets ont été menés dans certains établissements l'année dernière et je vous engage à profiter de ces moments privilégiés de promotion du patrimoine linguistique européen.

Le bi-plurilinguisme

La langue et la culture corses constituent une richesse et une spécificité académiques. Dans une perspective de développement du bi-plurilinguisme, je tiens également à encourager la participation des enseignantes et enseignants d'espagnol au sein de sections bilingues, comme c'est déjà le cas dans certains établissements. Celles et ceux qui souhaiteraient présenter l'habilitation en langue corse pourront obtenir des renseignements sur le site : <https://sites.ac-corse.fr/lcc/habilitation/>.

La formation

Vous pouvez dès à présent construire votre chemin de formation en consultant l'offre proposée dans le cadre de l'EAFC et en vous abonnant au(x) module(s) sur le site : www.ac-corse.fr/eafc.

Différents parcours sont proposés, parmi lesquels des parcours spécifiques disciplinaires et des parcours transversaux. Un nouveau parcours transversal « Art, Culture, Ouverture internationale » a été créé. Parmi les différents modules de formation en langues, je vous invite à consulter notamment le parcours disciplinaire espagnol et le parcours inter-langues.

Les modules de préparation aux concours internes du CAPES et de l'agrégation ont été reconduits.

Les contractuel(le)s souhaitant présenter le nouveau concours du CAPES externe bac+3, auront la possibilité d'assister aux modules proposés au sein de l'Université di Corsica.

Par ailleurs, je vous rappelle la possibilité de demander via l'EAFC des formations sur site adaptées à vos besoins ; ces demandes de FIL (Formations d'Initiative Locale) se font par l'intermédiaire de l'établissement. Dans le cadre des langues vivantes, il peut s'agir de formations spécifiques par langue, ou de formations inter-langues.

Décloisonnement, mutualisation et échanges de pratiques

Nous poursuivons cette année encore le travail de renforcement des liens entre l'école et le collège et le développement des sections bi-langues, développement dans lequel certaines et certains s'investissent déjà et je les en remercie. Une formation « Interaction orale et médiation au cycle 3 » est d'ailleurs proposée dans le parcours inter-langues.

En outre, j'attire votre attention sur le site académique dédié à l'espagnol qui constitue un espace de ressources, d'informations et de mutualisation. Madame Daria STEBE se chargera de publier vos contributions, afin de participer au rayonnement de la discipline mais aussi dans un souci de développer un travail d'échange et de collaboration enrichissant (<https://sites.ac-corse.fr/lvespagnol/>).

Si vous souhaitez contribuer, en travaillant avec d'autres collègues de langues et particulièrement de langue corse, à la confection de ressources, à la réflexion partagée et à l'échange de bonnes pratiques, n'hésitez pas à me contacter.

Rendez-vous de carrière, visites-conseils

Certaines et certains d'entre vous seront concernés cette année par un rendez-vous de carrière. Je vous invite à consulter le guide de l'entretien du rendez-vous de carrière sur le site <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>.

D'autre part, en dehors des rendez-vous de carrière, des visites de classe pourront être organisées afin de fournir un retour constructif sur vos pratiques pédagogiques.

Je ne saurais conclure sans remercier très chaleureusement les tutrices et tuteurs, les formatrices et formateurs, les enseignantes et enseignants qui s'engagent dans des missions particulières, qui mènent à bien des projets motivants, qui mettent leurs compétences au service de l'enseignement de l'espagnol pour la réussite des élèves, la professionnalisation des enseignantes et enseignants stagiaires, l'accompagnement de leurs collègues. Tous mes remerciements vont également aux enseignantes et enseignants qui s'engagent dans l'élaboration de sujets d'examen et de concours et dans leur correction. Je sais, cette année encore, pouvoir compter sur l'engagement et la mobilisation de chacune et chacun, au quotidien, et reste disponible pour répondre à vos questions et vous accompagner.

Je vous souhaite, à toutes et tous ainsi qu'à vos élèves, une excellente année scolaire.

